



Landscape of Grand Pré Inc. – Le Paysage de Grand-Pré inc.

Réunion du Conseil d'intendance

Le 19 septembre 2018, de 9 h à 13 h

Bureau de Le Paysage de Grand-Pré inc., 189, rue Dykeland, salle 8, Wolfville (Nouvelle-Écosse)

Présents :

Allister Surette, président
Mark Bannerman
Gérald Boudreau
Claude DeGrâce
Peter Muttart
Beverly Palmeter
Marilyn Perkins

Autres participants :

Steven Gaudet, directeur général, Le Paysage de Grand-Pré inc.
Helen Woodward, entrepreneure fournissant des services de comptabilité

Absents :

Géraldine Arsenault
Anne Curry
Yvon Fontaine

1. Mot de bienvenue, ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Le président souhaite la bienvenue aux participants et déclare la séance ouverte à 9 h, le quorum étant atteint.

L'ordre du jour est examiné. Il est modifié comme suit (modifications en italiques) :

- Examen et adoption de l'ordre du jour
- Élection des dirigeants de 2018-2019 (président, vice-président/trésorier et secrétaire)
- Approbation des procès-verbaux de réunions précédentes (19 juillet et 10 août)
- Affaires découlant de procès-verbaux
- Rapport financier au 31 août 2018
- Compte rendu du directeur général sur les activités
- Prochaines étapes en vue de la mise sur pied du Comité consultatif technique
- Version actuelle du plan stratégique
- *État du site Web de la société en français*
- *Politique sur les frais de déplacement et pratiques connexes*
- *Sélection des dates des prochaines réunions du Conseil*
- *Signalisation relative à la Croix de la déportation (à l'aller et au retour)*
- *Observations au sujet de l'assemblée annuelle des membres*

RÉSOLUTION 18BOD.SEP19001 : Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU, appuyée par CLAUDE DEGRÂCE et adoptée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 19 septembre 2018 tel que modifié.

2. Élection des dirigeants pour l'année 2018-2019 (président, vice-président/trésorier et secrétaire)

Le Conseil entreprend la procédure prévue chaque année après l'élection des administrateurs par les membres de la Société, soit l'élection des dirigeants de la Société pour l'année 2018-2019.

RÉSOLUTION 18BOD.SEP19002 : Sur proposition dûment présentée par CLAUDE DEGRÂCE, appuyée par Marilyn Perkins et adoptée, il est résolu que Gérald Boudreau préside la partie de la réunion relative à l'élection des dirigeants de la Société.

Le président du Conseil cède la présidence des élections à Gérald Boudreau. Des appels de candidatures sont faits auprès des administrateurs pour trois postes, ceux de président, de vice-président/trésorier et de secrétaire. Trois appels de candidatures sont faits au total, pour chacun des trois postes. Une seule candidature par poste est déposée.

RÉSOLUTION 18BOD.SEP19003 : Sur proposition dûment présentée par PETER MUTTART, appuyée par MARILYN PERKINS et adoptée, il est résolu d'élire au poste de président le seul candidat à celui-ci, Allister Surette.

RÉSOLUTION 18BOD.SEP19004 : Sur proposition dûment présentée par CLAUDE DEGRÂCE, appuyée par MARILYN PERKINS et adoptée, il est résolu d'élire au poste de vice-présidente et trésorière la seule candidate à celui-ci, Beverly Palmeter.

RÉSOLUTION 18BOD.SEP19005 : Sur proposition dûment présentée par ALLISTER SURETTE, appuyée par BEVERLY PALMETER et adoptée, il est résolu d'élire au poste de secrétaire la seule candidate à celui-ci, Géraldine Arsenault.

L'élection des dirigeants étant terminée, Gérald Boudreau cède de nouveau la présidence de la réunion au président du Conseil.

3. Approbation des procès-verbaux de réunions précédentes

Après examen du procès-verbal de la réunion du 19 juillet 2018, il est noté que les noms des organismes d'où proviennent les administrateurs ne doivent pas nécessairement être inclus dans le procès-verbal, car l'obligation de fiduciaire des administrateurs est envers la Société. Il est également souligné que la section sur l'approbation du procès-verbal, dans le prochain procès-verbal, devrait inclure l'ordre du jour tel qu'il a été modifié dans cette section.

RÉSOLUTION 18BOD.SEP19006 : Sur proposition dûment présentée par Gérald Boudreau, appuyée par BEVERLY PALMETER et adoptée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la réunion du 19 juillet 2018 tel que modifié.

Après examen du procès-verbal de la réunion du 10 août 2018, il est noté qu'une coquille s'est glissée dans le deuxième point à l'ordre du jour en anglais, soit « that meeting » au lieu de « that the meeting ».

RÉSOLUTION 18BOD.SEP19007 : Sur proposition dûment présentée par CLAUDE DEGRÂCE, appuyée par MARILYN PERKINS et adoptée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la

réunion du 10 août 2018 tel que modifié.

4. Points découlant du procès-verbal de réunions précédentes

Une mesure découlant d'une réunion antérieure et visant à ce que le président inclue l'élection des dirigeants dans l'ordre du jour de la réunion du 19 septembre 2018 est notée comme étant appliquée.

Une mesure antérieure découlant d'une réunion antérieure et visant à ce que le directeur général fasse participer d'autres personnes aux efforts de rédaction pour le plan stratégique provisoire est notée comme étant appliquée.

5. Rapport financier au 31 août 2018

Helen Woodward présente au Conseil le bilan et l'état des résultats pour la période du 1^{er} avril au 31 août 2018 à titre informatif.

Il est noté que les dépenses engagées pour la traduction (de l'anglais vers le français) des procès-verbaux et de documents clés semblent faibles jusqu'à présent, et qu'un retard est accusé dans la correspondance des textes entre les deux langues du site Web.

MESURE : Le directeur général veillera à accélérer le processus de traduction et l'affichage des textes sur le site Web.

RÉSOLUTION 18BOD.SEP19008 : Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU, appuyée par PETER MUTTART et adoptée, il est résolu d'approuver les états financiers tels que présentés.

6. Compte rendu du directeur général sur les activités

Le directeur général présente son compte rendu sur les activités pour la période du 10 mai au 11 septembre 2018. Il est noté que la production du plan stratégique ainsi que son approbation à la réunion du 24 octobre constituent une priorité. Il est également souligné que les discussions relatives aux comptes rendus du directeur général sur les activités devraient être réalisées sous une forme abrégée, axée sur des questions ou des commentaires particuliers du Conseil, ou encore sur des points sur lesquels le directeur général souhaite attirer l'attention, étant donné que ces documents sont distribués par écrit avant la tenue des réunions.

7. Prochaines étapes en vue de la mise sur pied du Comité consultatif technique

Il est noté que le mandat élaboré et approuvé pour le Comité consultatif technique exige le lancement des processus de sélection des membres et de rédaction d'un plan de travail.

MESURE : Le directeur général proposera au Conseil un plan de travail pour le Comité

consultatif pour l'année 2018-2019.

MESURE : Le Conseil sélectionnera les membres du Comité consultatif technique.

8. Plan stratégique provisoire

Les administrateurs discutent du plan stratégique provisoire. Il est noté que le troisième chapitre nécessite davantage d'efforts de rédaction et de révision, plus particulièrement en ce qui a trait aux titres et aux descriptions des mesures. Il est également souligné que la production du document ainsi que son approbation à la réunion du 24 octobre 2018 constituent une priorité.

MESURE : Le directeur général enverra une prochaine version du document à tous les administrateurs afin d'obtenir leurs commentaires et demandera à ceux-ci d'exprimer tout avis supplémentaire d'ici le 30 septembre, puis veillera à la distribution d'une ébauche comportant ces dernières corrections vers le 17 octobre.

9. État du site Web en français

Il est noté qu'il faut déployer davantage d'efforts pour la mise à jour du site Web dans les deux langues.

Mesure : Le directeur général veillera, parallèlement à la traduction et à l'affichage sur le site Web des procès-verbaux et de documents clés, à l'actualisation du contenu en français afin qu'il corresponde à celui existant en anglais.

Mesure : Le Comité de gestion et des mises en candidature envisagera la mise à jour de la politique en matière de communication concernant la langue utilisée (français/anglais) et réfléchira à des solutions aux problèmes d'uniformisation dans les deux langues.

10. Politique sur les frais de déplacement et pratiques connexes

Il est question des prochaines mesures à prendre pour documenter les pratiques acceptées en ce qui a trait aux frais de déplacement. On discute aussi du fait que le directeur général devrait continuer d'actualiser au moins une fois par année le taux kilométrique à accorder pour les dépenses liées à l'utilisation d'un véhicule personnel, conformément à celui utilisé par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

11. Sélection des dates des prochaines réunions du Conseil

Telles sont les dates sélectionnées pour les prochaines réunions du Conseil :

- En 2018 – le 24 octobre et le 29 novembre;
- En 2019 – le 17 janvier, le 28 février et le 11 avril.

12. Signalisation relative à la Croix de la déportation (à l'aller et au retour)

Il est noté, en ce qui concerne la liste des prochaines améliorations relatives à la signalisation, que des panneaux seraient nécessaires pour indiquer le trajet de Horton Landing au lieu historique national.

13. Observations au sujet de l'assemblée annuelle des membres de 2018

Il est noté qu'il serait préférable de tenir la prochaine assemblée annuelle des membres après la production des états financiers vérifiés et avant la période où tous sont occupés dans leur vie personnelle en juillet et en août. Les procès-verbaux devraient être archivés de façon à être prêts pour l'étape de l'approbation à la réunion suivante. Les coûts sont mieux contrôlés avec la confirmation de la présence des participants aux réunions, ce qui devrait être un facteur à

considérer dans la sélection du lieu de réunion.

Levée de la séance

Sur PROPOSITION dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU et appuyée par PETER MUTTART, la séance est levée vers 13 h.